

Mr Colombani-Gaillieur Maurice, F611E
Les Asphodèles Bt E
Chemin des Bonnes Herbes
83200 TOULON

Objet : Démission de l'UFT
De : F611E à CQ !
Remarque :

Ce texte va être diffusé par tout média à ma disposition (Internet, fax et courrier) auprès de toutes les personnes qui me connaissent.

Toulon le mercredi 12 mai 2004,

La nuit est passée encore avec pas mal d'heures de réflexion pour ma part suite aux derniers échanges de messages avec pour sujet l'UFT. Je dois dire que le déroulement de l'année 2003-2004 d'une AG à l'autre de notre association, l'Union Française des Télégraphistes, a vu toutes sortes de difficultés qui m'auront été présentées par une petite partie des personnes élues ou cooptées au bureau exécutif de notre association et auxquelles j'ai du faire face. Parmi ces difficultés, mais la liste n'est pas exhaustive, je comptabilise les problèmes présentés ci-dessous risquant de porter tort à l'association et que je ne peux plus cautionner en l'état.

Refus de la prise en compte pour diffusion de la nouvelle mouture de mon projet de CD Rom après une vente de près de 500 exemplaires de la version précédente. Le refus unilatéral du bureau exécutif de l'UFT sans même un examen de ce projet par plusieurs personnes du bureau m'avait laissé supposer qu'il s'agissait peut-être d'un problème de personne ou d'estampille F611E apposée sur ce projet.

Il y a eu aussi des difficultés sans nom pour faire paraître un article que j'avais fourni au bureau exécutif pour illustrer la page CW Infos de Radio REF. L'absence honteuse de cette page des colonnes de Radio REF pendant de nombreux mois consécutifs malgré la fourniture de mon article sur les réalisations de l'UFT m'aura permis de comprendre qu'il s'agissait bel et bien d'un problème de personne. Ceci m'a conduit à abandonner ces projets par dégoût total. Mais si ce n'était que de cela qu'il s'agissait...

J'ai pu constater d'autre part, le peu de respect du travail accompli par les équipes précédentes avec l'appréciation gratuite distribuée via internet et en bulletin par un des membres du bureau exécutif qualifiant la gestion de l'équipe précédente de "calamiteuse". Je pense pouvoir faire de même en ce moment et je me charge de rendre la politesse par les mêmes voies.

Dans la même catégorie d'absence de respect, un traitement peu amène a été servi à l'un de nos anciens membres, âgé et œuvrant sans compter son temps à la promotion de la télégraphie Morse et à la formation des nouveaux autorisés et autres SWL depuis 1989.

Cet OM toujours disponible pour les autres a même reçu un message de membres du bureau quelque peu sévère selon les termes. Mais de quel droit ?

Pour finir, toujours dans la même direction, traitement infligé à des candidats potentiels qui auront du attendre deux mois leur numéro d'adhésion. Comme de par hasard, en discutant sur la liste de ce problème, l'OM en question reçoit son numéro UFT en moins de trois jours... Pendant qu'on vocifère (De loin bien sur !) sur l'ancien vice-président qui venait d'indiquer que les dossiers étaient traités en huit jours quand il en était chargé !

Tout ceci aurait du me conduire à une démission sans retard afin de ne point cautionner ces agissements. Qui a parlé le premier de gestion "calamiteuse" ?!

Lors de ma participation à l'AG de Laon, d'aucuns se demandaient d'ailleurs quelle serait ma réaction, si je n'allais pas jeter un froid au cours d'une réunion qui se veut être de belles et agréables retrouvailles amicales entre personnes qui sont censées partager la même passion : La télégraphie Morse. J'ai prouvé de par mon comportement sur place que je savais respecter le travail des autres, tout particulièrement celui des organisateurs de l'AG.

En effet, ils n'avaient pas à souffrir, comme les membres assistant à l'assemblée générale, de règlements de comptes entre personnes. J'ai, sur les conseils d'amis en poste dans le bureau, mis un couvercle sur la casserole de mon ego en pleine ébullition pour éviter tout problème. Mon comportement calme aura même étonné quelques personnes dont l'un des présidents d'honneur, F9IQ, venu me serrer la main à la table du repas pour me dire qu'il avait apprécié mon calme et ma correction. Et pourtant, ceux qui me connaissent très bien savaient que ça bouillait là dedans !

Je m'étais dit que peut-être, en faisant preuve d'intelligence et de calme, les choses allaient peut-être s'arranger. Et puis, tout au long de l'AG, avec une assurance non feinte et un calme olympien, tous sourires dehors, il nous avait été annoncé suite aux questions diverses que j'avais posé, que ce n'était pas un conflit de personnes. Dont acte ! Fort de ces propos rassurants, j'avais donc réussi à calmer mes ardeurs latines originaires des TK et je pensais sur le retour de l'AG passer à autre chose. Tiens, pourquoi pas faire un peu de CW par exemple !

Entre temps, le mardi 4 mai suivant l'AG, j'ai reçu en argent liquide un don en recommandé avec accusé réception pour les versions beta test du projet de CD Rom que j'avais donné à tester au sein de deux radio clubs. Je me suis empressé de faire le QSP auprès du trésorier de l'UFT par chèque avec copie de la lettre accompagnatrice de l'expéditeur, F5GOV, Michel, porte parole des beta-testeurs. Michel me demandait simplement de reverser les fonds revenant de fait à notre association. Comme cela se fait souvent, la version beta test avait été très appréciée par les utilisateurs et ils ont souhaité effectuer un don de 10 € chacun, soit au total 70 €. Ma seule et unique intention était de reverser ce don à l'association, servir de relais pour les fonds versés, sans aucune arrière pensée maligne ou quoi que ce soit que certains me prêtaient déjà, seulement quelques jours après l'AG. Il en va de même pour les donateurs.

En effet, ayant abandonné mes droits sur les subsides retirés de ce type de projet au seul bénéficiaire de l'UFT, de droit cet argent lui revenait. Rien de bien compliqué en quelque sorte pour l'UFT si ce n'est un peu de travail pour le trésorier qui devait remplir une ligne comptable dans la colonne don et encaisser le chèque !

Et bien non, le bureau exécutif de l'UFT posait des conditions pour encaisser l'argent, un comble non ?! Il a été exigé de la part de Michel F5GOV un courrier indiquant que ce don était un don pur et simple, précisant de fait qu'il n'y a aucun lien avec mon projet de CD Rom afin que je ne "*remette pas cette histoire sur le tapis et éviter que les membres du BE ne se déjugent*" fin de citation.

Tout au long des messages échangés, j'avais écrit à maintes reprises qu'il n'y avait aucun sous-entendu, aucune manigance, rien, bref, il s'agissait d'un versement sous forme de don à l'association. Il ne va quand même pas falloir pleurer quand on fait partie d'une association pour lui faire un don ?! Et bien dans ce cas précis oui. Pourquoi donc exiger une lettre ?!

Cela relève tout simplement d'un comportement paranoïaque, anti-associatif et je ne cautionnerais plus jamais ce genre de comportement. Michel, F5GOV non plus. J'ai servi de relais et mon chèque est resté disponible pour l'association en l'état. Mais, ça ne suffisait pas là non plus. Mon chèque relais a été donc encaissé et puis, le montant vient d'être remboursé avec pour date d'expédition le 10 mai à F5GOV. Pour le compte, ça ne traîne pas dans ce cas là ! L'UFT a donc refusé 70 € de dons beaucoup plus vite que pour établir un dossier d'adhésion Hi !

Déjà, là, j'avais les abeilles sur ce coup là. Il leur fallait en ajouter encore une couche.

En même temps, ayant livré le deuxième lot de la tombola de l'AG à mon ami Gaspard F6DUR, j'ai profité de faire quelques photos de l'OM ravi de sa nouvelle et magnifique pioche avec un petit article pour accompagner ces photos. En ligne sur le net, et avant de rédiger l'article pour la page CW Infos, j'ai demandé au président qui m'a donné un accord de principe. Echaudé par le refus de mon article sur les réalisations de l'IQOD l'an dernier, je ne souhaitais pas que ce papier reste coincé sous le coude du responsable la publication de cette page.

Il avait bien été dit lors de l'AG que "*tous les articles étaient acceptés, peu importe de qui ils venaient*" fin de citation également. Or, déjà le soir même, mon article à peine envoyé, sans aucune condition de ma part, ni garantie de date de publication, la censure commence. Il me fallait enlever une partie non négligeable, en clair toute la deuxième partie, de cet article avant le passage au comité de lecture. Le tout avec des arguments fallacieux parmi lesquels ont été évoqués mon style d'écriture, et où l'on m'indique que je suis carrément "hors sujet"... J'avais l'impression de retourner au lycée technique de la Royale ! On me prodigue même des conseils de rédaction moi qui ait publié pour La Pioche des dizaines d'articles et de textes, pour finir sur une demande de carrément supprimer la deuxième partie et dénaturer mon papier. Comme je dis, si c'est pour faire la liste des lots avec en face le nom de l'heureux gagnant, c'est le travail du secrétaire, mieux du "documentaliste". [Mode mort de rire ON : Rien que le nom du poste je suis mort de rire Mode mort de rire OFF].

[Ton Moqueur ON : D'autre part, se voir corriger un texte par des personnes qui signent un bon à tirer pour une page dans une revue nationale (Radio REF Avril 2004, Page 84) avec un titre de paragraphe "Assemblée général de l'UFT" sans E à générale me laisse rêveur quant à la suite. Imaginez que mon article soit ensuite corrigé par les mêmes personnes ?! Que va-t-il devenir ?! Et même là, je plaisante dans la phrase qui précède, mais je respecte quand même le travail des autres, même si celui-ci n'est pas exempt de fautes, que ce soit de goût, de syntaxe (Saint Taxe priez pour nous!) ou d'aurtôgraffe... Ton Moqueur OFF]

Si vous voulez vous continuer de vous amuser, je tiens disponible d'ailleurs copie du mail m'indiquant les "appréciations" et "conseils" prodigués pour améliorer ma prose si vous ne le croyez pas.

Quant à mon article original, rassurez vous, vous le lirez quand même, peut-être même plus vite que dans CW Infos. Refusé en l'état, le texte a été ajouté à un autre article au sujet du salon radio amateur sur lequel ont été prises les photos et pris en compte seulement vingt minutes plus tard par une revue commerciale pour publication dans son prochain numéro. Ceux qui pensent un jour me faire taire ne sont pas prêt de voir leur souhait se réaliser.

J'aurais admis être censuré pour avoir diffamé quelqu'un ou attaqué l'association, donné des noms d'oiseaux à telle ou telle personne. Mais là, rien ne justifie cet acharnement si ce n'est mettre en évidence que l'on ne veut plus entendre parler de moi. C'est la minuscule goutte d'eau qui aura fait déborder le vase passablement rempli depuis. Alors j'ai pris la décision qui s'impose lorsqu'à l'impossible nul ne doit être tenu : J'ai dit "Assez !".

Alors les amis, c'est avec une profonde amertume et un dégoût non moins prononcé que j'ai décidé de démissionner et de quitter l'association.

Pour ceux qui auraient des doutes sur ce que je raconte ici, je tiens à votre disposition les échanges de mails et preuves à l'appui de cet acharnement sans nom.

Les conséquences ?! Elles sont d'ores et déjà réalisées dans les média sur lesquels j'ai le contrôle. Toute référence à l'UFT a donc disparu immédiatement de mes textes, papier entête et de mon site web. Il en sera ainsi pour toute autre publication que je pourrais écrire à l'avenir et faire paraître dans toute revue associative ou commerciale. Il me reste les cartes QSL sur lesquelles j'apposerai un autocollant indiquant "Non Membre". Je ne vais quand même pas les jeter.

En bref, l'UFT va disparaître de ma vie par classement vertical et devenir transparente comme certaines personnes le sont devenues depuis longtemps. Pour les autres, car il me reste des amis au sein du bureau UFT, ceci ne change rien en ce qui concerne nos relations, nous continuerons à nous voir, nous apprécier mais sans même évoquer ce que peut devenir l'association. A compter de ce jour, je m'en tamponne le coquillard !

Parallèlement, j'exige l'arrêt immédiat de la vente à la boutique la version précédente du jeu de CD Rom que j'ai créé pour cause d'obsolescence comme je l'ai indiqué lors de l'AG.

J'exige la suppression immédiate du site de la commission CW sur lequel je revendique la création et la publication.

Je demande au bureau exécutif que toute référence à mon indicatif soit supprimée immédiatement du site web UFT et/ou de toute publication UFT pour qu'enfin F611E et tout ce qui s'y rapporte ne soit plus qu'un mauvais souvenir pour certains.

Par ailleurs, et selon les décrets en vigueur édictés par la CNIL, je demande à ce que mon indicatif et toute information me concernant (Adresse, nom, prénom, diplômes etc etc...) soit immédiatement supprimée des fichiers de l'association. Je me réserve le droit de demander une copie de ces fichiers pour vérifier si une quelconque information me concernant y figure encore pour faire valoir ce que de droit.

Bref, toutes ces tracasseries et ces tentatives de règlement de compte personnel auront eu raison de ma patience. Elles ont déjà sûrement eu raison de la patience d'autres nombreux autres amis compte tenu du nombre de gens qui ont renouvelé leur cotisation selon les chiffres annoncés lors de l'AG.

Je préfère m'en aller et profiter de cette opportunité magique que m'offre ma roue libre plutôt que de continuer de donner de mon temps pour des gens qui ne le méritent pas. Rassurez vous, ils ne sont qu'une moitié de poignée de mains en nombre. Ces gens particulièrement nocifs auront eu raison de mes activités associatives de manière définitive, même en tant que simple membre après avoir eu raison de mon poste de membre du bureau. Quelle ingratitude pour tout ce que j'ai pu faire depuis sans compter mon temps pour notre association.

Vous qui restez membre, si vous en avez encore le courage et l'envie, je vous souhaite bonne chance mais je vous recommande de bien faire attention à ce que l'on fait en votre nom. Pour ma part je renonce car lassé, dégoûté, révolté, écoeuré, j'en passe et des meilleures. Les 18 € d'économie en fin d'année me permettront de soutenir un club de télégraphistes étrangers qui lui au moins n'a pas tourné sa veste. D'ici que j'aille demander l'asile télégraphique chez un de nos homologues Européens, il n'y a pas loin.

Je remercie tous ceux qui ont apprécié mon travail et me l'ont fait savoir et je vous donne rendez-vous en CW, ça nous fera des vacances.

73/88, Maurice F611E UFT NM